



Candidature élections municipales

Par **Pasten**, le **19/02/2008** à **00:22**

Bonjour,rnrnrnrnJ'ai une question relative aux formalités de candidature aux élections municipales.rnrnrnrnrnUn memento est mis à disposition des candidats, relatant toutes les procédures à effectuer pour présenter une liste.rnrnrnrnrnMa question concerne le contenu de la déclaration de candidature.rnrnrnrnrnJe cite:rnrnrnrnrn"La déclaration peut être rédigée sur papier libre ou conformément au modèle fourni en annexe 4"rnrnrnrnrnS'en suivent des informations d'identifications nécessaires puis plus loin:rnrnrnrnrn(Est requise:)rnrnrnrnrn"- la signature de chacun des candidats. Tout candidat peut compléter la déclaration collective non signée de lui par une déclaration individuelle comportant des mentions identiques et faite dans le même délai. [...]" rnrnrnrnrnAlors ma question est:rnrnrnrnrnEst-ce que les candidats sont obligés de signer la déclaration collective s'ils remplissent une déclaration individuelle?rnrnrnrnrnA première vue on pourrait penser que oui mais comme le texte manque de précision et que tout vice de forme entraine nullité je voudrais être sûr.rnrnrnrnrnMerci d'avance